V

SUR UN TYPE DE VERS VIRGILIEN

VELA DABANT LAETI ET SPUMAS SALIS AERE RUEBANT
(*Aen.* I, 35)

PAR J. HELLEGOUARC'H
Chargé d'enseignement à la Faculté des Lettres de Lille

SOMMAIRE. — *La présence d'un monosyllabe devant la coupe penthémimère, qui comporte des inconvénients métriques et rythmiques, semble devoir sa justification à des raisons stylistiques : mise en valeur du terme qui suit le monosyllabe.*

Ce type de vers se caractérise essentiellement par le fait que devant la césure penthémimère se trouve un monosyllabe. Or, il est très généralement admis qu'une telle disposition présente de sérieux inconvénients : du point de vue métrique, il y a, un demi-pied avant la césure, un intermot qui ne peut qu'affaiblir celui que doit donner la césure elle-même ; en deuxième lieu, et bien que cette difficulté soit beaucoup moins largement reconnue, pour ceux qui, comme moi, admettent une certaine concordance entre les césures et les points d'articulation de la phrase [1], la présence d'un monosyllabe en fin d'hémistiche doit avoir les mêmes inconvénients qu'en fin de vers ; la plupart des monosyllabes correspondent à des débuts de phrase ou de proposition, ils peuvent difficilement se trouver à la fin de ce qui doit être un colon rythmique.

Il est dans ces conditions étonnant de constater qu'un monosyllabe devant la césure penthémimère est loin d'être une rareté. Pour ne donner que quelques chiffres, il y en a, sur 1.000 vers, 123 dans Lucr. I, 97 dans Virg., *Aen.* I-II, 113 dans Hor., *Sat.* I et 100 dans *Ep.* I [2] ; toutefois, le sentiment de la gêne qu'il apportait aux poètes latins est attesté par le fait que ce

1. Je renvoie sur ce point à mon étude récente : *La détermination de la césure dans l'hexamètre latin. Principes et méthode, L'information littéraire*, XIV, 1962, n° 4, p. 154-163.

2. Il s'agit à chaque fois des 1.000 premiers vers de l'œuvre considérée ; dans un cas comme *Aen.* I-II, le chant II n'intervient que pour fournir le contingent de vers nécessaire pour atteindre le chiffre total de 1.000.

chiffre tend de plus en plus à diminuer : il s'abaisse à 66 dans les *Amores* d'Ovide et 58 dans les *Métam.* XIII-XIV, à 50 chez Properce ; il n'est plus que de 19 dans Lucain VI-VII, 17 dans les *Silves* de Stace et 8 dans l'*Enlèvement de Proserpine* de Claudien. Ainsi se trouve attestée une progression rapide dans le purisme consistant à éliminer le monosyllabe du cinquième demi-pied ; il n'en est alors que plus étonnant de constater le chiffre élevé que l'on observe chez Virgile, chiffre d'autant plus frappant qu'il y a progression des *Bucoliques* à l'*Énéide* : contre les 97 de *Aen.* I-II, il n'y en a que 78 dans les *Géorgiques* et 54 dans les 829 vers des *Bucoliques*, soit 65 sur 1.000.

Pour apprécier avec exactitude le rôle du monosyllabe ainsi placé, il convient de distinguer entre les différents types de disposition qui peuvent se présenter. En dehors de celui qui va faire plus particulièrement l'objet de cette étude, on peut en déterminer quatre :

1) Le monosyllabe est mis en relief devant la césure : c'est le cas, notamment, de certains démonstratifs et de certains personnels :

> Hic Dolopum manus, *hic* / saeuos tendebat Achilles ;
> Classibus hic locus, *hic* / acie certare solebant
> (Virg., *Aen.*, II, 29-30[1].)
>
> Id gratum est mihi, *me* / quoniam tibi dicis amicum
> (Catul., LXVIII, 9.)
>
> Nuper enim de *te* / nostra me laedit ad auris[2]
> (Prop., II, 32, 23.)

2) Le monosyllabe est étroitement lié par le sens et la construction syntaxique à la partie du vers qui précède, de telle sorte que d'une part l'intermot qui sépare le deuxième du troisième pied est extrêmement atténué et que, d'autre part, se trouve suggérée l'idée d'un intervalle rythmique à la césure ; ceci se produit tout particulièrement avec les formes du verbe *esse* ainsi qu'avec des substantifs, des personnels et des démonstratifs :

> Siue quod *impia mens* / caeco flagrabat amore
> (Catul., LXVII, 25.)

1. Cf. L. Nougaret, *Traité de métrique latine classique*, p. 29, § 67.
2. Le relief du pronom personnel me semble ici résulter de l'antithèse *te/me*.

Si mihi non *haec lux* / toto iam longior anno est
(Virg., *Bucol.*, VII, 43.)

Et cum *frigida Mors* / anima seduxerit artus[1]
(Id., *Aen.*, IV, 385.)

Vt *Maeotica nix* / minio si certet Hibero
(Prop., II, 3, 11.)

Notior ut iam sit / canibus non Delia nostris
(Virg., *Bucol.*, III, 67.)

Nec nulla interea est / inaratae gratia terrae
(Id., *Géorg.*, I, 83.)

3) Il arrive que le monosyllabe soit suivi d'une ponctuation ou d'une nette articulation syntaxique ; ceci n'est qu'une extension du cas précédent, puisque forcément le monosyllabe se rattache alors également par le sens et la construction à ce qui précède ; le fait se produit d'ailleurs avec le même genre de mots :

Inferior quam sol, / tanto magis omnia signa
(Lucr., V, 633.)

Seu ueniet tibi mors, / nec erit qui lugeat ullus[2]
(Tibul., II, 4, 43.)

Praeterea nihil est / quod possis dicere ab omni
(Lucr., I, 430.)

Vsquam iustitia est / et mens sibi conscia recti
(Virg., *Aen.*, I, 604.)

Longa referre mora est / quae consilioque manuque
(Ov., *Met.*, XIII, 205.)

4) Enfin — et le fait est particulièrement fréquent — il apparaît avec évidence que la césure est ailleurs qu'à la penthémimère. Deux cas sont à cet égard très significatifs :

a) Une préposition placée devant la penthémimère fait très souvent partie d'un groupe *adj.* + *prép.* + *subst.* qui occupe toute la partie de vers comprise entre les deux intermots trihémimère et hephthémimère ; ce sont évidemment ces derniers qui constituent les césures, et nous avons un vers à rythme ternaire :

Nulla potest / rerum in numero / natura relinqui
(Lucr., I, 446.)

1. On peut aussi penser que dans ce cas le monosyllabe est en relief devant la césure ; cf. J. Soubiran, *Pallas*, X, 1961, p. 39.

2. Dans ce vers, comme dans *Aen.* IV, 385, *mors* est peut-être aussi en relief devant la

Nec pingues / unam in faciem / nascuntur oliuae
(Virg., *Georg.*, II, 85.)

Ac ueluti / magno in populo / cum saepe coorta est
(Id., *Aen.*, I, 148.)

Vnus abest, / medio in fluctu / quem uidimus ipsi
(Id., *Ibid.*, I, 584.)

b) Très souvent aussi, le monosyllabe est précédé d'un autre monosyllabe ou d'un pyrrhique, initial de phrase ou de proposition ; la césure est alors certainement trihémimère ; ou tout au moins celle-ci constitue l'une des césures, car il est vraisemblable que dans ce cas également les vers sont généralement de rythme ternaire[1] :

de nihilo / neque quod genitum est / ad nil reuocari
(Lucr., I, 544.)

educet. / Viden, ut geminae / stant uertice cristae
(Virg., *Aen.*, VI, 779.)

non ullum / pro me tantum / cepisse timorem
(Id., *Ibid.*, VI, 352.)

Haud aliter / quam cum prono / iacuere sub austro
(*Aetna*, 362.)

Tu nescis ; / nam si gradibus / trepidatur ab imis
(Juv., III, 200.)

Il est cependant une catégorie de monosyllabes qui ne peut que rarement être ramenée à l'une des explications précédentes : ce sont les conjonctions de coordination. Certes, il arrive parfois qu'elles ne relient que deux mots et que le groupe ainsi constitué occupe la partie du vers comprise entre la trihémimère et l'hephthémimère, ce qui ramène alors celui-ci au type ternaire déjà observé à plusieurs reprises :

Tum porro / locus ac spatium / quod inane uocamus
(Lucr., I, 426.)

fundarit / terram et caelum / pontique profunda
(Id., V, 417.)

Quid quaeris? / uiuo et regno, / simul ista reliqui
(Hor., *Ep.*, I, 10, 8.)

césure ; en tout cas, la place du mot est certainement voulue, car l'ordre *seu tibi mors ueniet* eût été possible.

1. Sur ces vers, cf. mon article, *La détermination de la césure...*, p. 160-161.

Nonne igitur / iure ac merito / uitia omnia fictos
(Juv., II, 34.)

Mais, le plus souvent, elles sont bel et bien en tête de proposition, de sorte que l'articulation de la phrase se trouve située un demi-pied avant ce que l'on considère généralement comme la césure. Or, si cette catégorie de mots paraît évitée chez certains auteurs : il n'y en a que 3 sur 36 monosyllabes en cette position chez Tibulle, 9 sur 50 chez Properce, 1 sur 66 dans les *Amores* d'Ovide, 2 sur 19 dans les 1.000 vers de Lucain, VI-VII ; si, sans être exceptionnelle, elle ne constitue encore chez d'autres auteurs qu'une partie relativement limitée du contingent total de monosyllabes : 20 sur 123 dans Lucrèce I, 17 sur 113 dans les *Satires* d'Horace, elles représentent au contraire chez Virgile la majorité, et même plus du nombre total des monosyllabes ainsi placés : 43 sur 78 dans les *Géorgiques*, 48 sur 97 dans *Aen.* I-II, 36 sur 78 dans *Aen.* VI-VII. Qu'il s'agisse bien là d'un type de construction développé par Virgile, nous apparaît par le fait qu'il n'y en a que 15 sur 54 dans les *Bucoliques*, rapport qui est plus proche de celui que nous observons chez Lucrèce et chez Horace.

Depuis longtemps déjà le fait a intrigué les spécialistes et certains d'entre eux y ont apporté une solution, on ne peut plus simple et plus radicale : quand la conjonction de coordination se trouve devant la césure penthémimère, elle est généralement précédée d'un mot qui s'élide sur elle : donc, décident-ils, ce n'est pas ce mot qui en fait est élidé, mais la conjonction qui subit une sorte d'aphérèse qui la rattache à lui, de sorte qu'il y a très normalement césure penthémimère[1].

Disons-le tout net : c'est escamoter le problème, non le résoudre. Une telle solution peut satisfaire ceux qui ont une conception purement métrique de la césure, en ce que, celle-ci n'étant pour eux qu'un intermot, la principale difficulté, celle qui vient de la

1. Cette théorie de l'aphérèse de *et* était déjà exposée, à propos d'une tout autre question, par G. Eskuche, *Die Elisionen in den 2 letzten Füssen des lateinischen Hexameters, von Ennius bis Walahfridus Strabo, Rheinisches Museum*, XLV, 1890, p. 251. Appliquée au problème qui nous intéresse, elle est énoncée notamment par F. W. Shipley, *Hiatus, elision, caesura in Virgil's Hexameter, Trans. and Proceed. of the Am. philol. Assoc.*, LV, 1924, notamment p. 151 sq. ; R. B. Steele, *Elision in latin dactylic Hexameter, Philogical Quarterly*, VIII, 1929, p. 57 sq. ; N. O. Nilsson, *Metrische Stildifferenzen in den Satiren des Horaz*, Uppsala, 1952, p. 7 ; 90 ; A. W. de Groot, *Wesen und Gesetze der Cäsur, Mnemosyne*, II 1935, p. 102 ; J. Soubiran, *Pallas*, X, 1961, p. 47, n. 43.

présence d'un autre intermot un demi-pied auparavant, se trouve éliminée ; mais, pour ceux qui, comme moi, pensent que le sens et la construction de la phrase jouent aussi leur rôle, une telle explication ne saurait être retenue. D'ailleurs, même en se plaçant du strict point de vue métrique, cette « explication » ne peut suffire, si l'on veut bien examiner l'ensemble des cas qui se présentent. On peut alors lui faire les objections suivantes :

1) L'on ne saurait tout d'abord, à mon sens, assimiler le cas de *et, aut, ac* à celui de *est*. Ce dernier est dans la plupart des cas un enclitique ; au contraire, les conjonctions de coordination sont, sinon de façon certaine des proclitiques, du moins des termes qui annoncent ce qui vient et par conséquent portent naturellement, dans le débit comme dans l'esprit du sujet parlant, sur la suite de la phrase.

2) Cette remarque préliminaire faite, et qui porte en somme sur la question de principe, il reste à examiner la question de fait, c'est-à-dire le problème de l'élision. La preuve, disent les tenants de l'aphérèse de *et*, que c'est bien elle qui excuse cette position de la coordination, c'est qu'elle se produit dans la très grosse majorité des cas. C'est exact, en effet : par exemple, dans Lucrèce V, il y a 17 élisions sur 22 cas, dans Virgile, *Aen.* VI-VII, 30 sur 36, Perse, 13 sur 19, Juvénal, 16 sur 22, Lucain I-II, 4 sur 4. Toutefois, la proportion n'est pas toujours aussi forte : il n'y en a que 8 sur 13 dans les *Bucoliques*, 32 sur 48 dans *Aen.* I-II, 21 sur 33 dans les *Épîtres* d'Horace. D'autre part, le fait même de l'élision, qu'ils mettent si fortement en avant, n'est pas aussi exceptionnel par lui-même qu'ils le sous-entendent. Dans le *De amicitia*, par exemple, 50 % des conjonctions de coordination et des prépositions à initiale vocalique sont précédées d'une élision : ainsi il est toujours possible que, sans recherche particulière, la moitié des conjonctions de coordination à initiale vocalique soient précédées d'un mot élidé, ce qui est à peu de chose près la proportion que l'on observe dans les *Bucoliques*. Or, si l'on constate qu'en une position voisine, après la penthémimère, il y a naturellement beaucoup de conjonctions de coordination, mais que, justement, l'élision y est évitée en raison de la césure, on peut admettre que, par une sorte de loi de compensation, le nombre des élisions au demi-pied précédent ait été surélevé ; ainsi la

proportion constatée devant le troisième pied pourrait après tout n'avoir rien d'extraordinaire.

3) La théorie de l'aphérèse de *et* présente le grave inconvénient de laisser tout simplement de côté les vers où il n'y a pas élision. Ils ne sont pas les plus nombreux, certes, mais enfin ils existent. Que se passe-t-il dans leur cas? Les exemples que j'en citerai tout à l'heure montrent bien qu'ils ne se distinguent absolument pas des autres. Va-t-on, par exemple, attribuer un rôle différent aux deux *et* que nous avons dans le texte d'Horace que voici :

> ... Casu uenit obuius illi
> aduersarius *et* : / « Quo tu, turpissime? » magna
> inclamat uoce, *et* : / « Licet antestari? »
> (Hor., *Sat.* I, 9, 74-76.)

Dans les deux vers, *et* souligne un arrêt du débit qui annonce les paroles de l'adversaire du fâcheux : il est indispensable qu'il soit dans les deux cas senti et non escamoté par une aphérèse.

Il faudrait aussi, d'ailleurs, tenir compte de ceux où la conjonction de coordination précédée d'une élision se trouve après la césure. Que se passe-t-il alors? Ils ne sont pas très nombreux eux non plus, mais c'est uniquement parce que, comme je viens de l'indiquer, les poètes évitent en cette position l'élision qui tend à obscurcir la césure.

4) Si l'on voulait vraiment par l'élision annuler l'effet désagréable d'un monosyllabe devant la césure penthémimère, il serait logique que les différences observées fussent en rapport avec le soin apporté par les poètes à la construction de leurs vers. Or, que constatons-nous? Les poètes « soigneux », Lucain et les élégiaques notamment, évitent *tous* les monosyllabes, avec ou sans élision ; mais ceux que l'on peut considérer comme « négligents », Lucrèce en particulier, ont tout autant d'élisions que les autres. En revanche, nous avons vu que Virgile semble rechercher l'emploi, avec ou sans élision, des monosyllabes, et surtout des conjonctions de coordination, en cette position. Qu'est-ce à dire? Virgile bien sûr était tout aussi capable que Lucain, par exemple, de les éviter, s'il l'avait souhaité ; donc, s'il les a employés avec une particulière fréquence, c'est qu'il les a voulus, dans un but déterminé ; et, par conséquent, il est impossible que, les ayant recherchés, il se soit empressé de les escamoter par l'artifice d'une

élision. C'est le lieu de rappeler ici la très juste remarque de M. J. Perret : « Le mérite propre d'une mise en œuvre artistique n'est pas de faire passer des irrégularités en les escamotant ou en en restreignant l'emploi, mais d'en tirer parti[1]. »

C'est, en effet, vers une explication d'ordre stylistique que nous sommes inévitablement amenés à nous tourner. Et, à cet égard, un éclaircissement peut nous être apporté avec les cas, beaucoup moins nombreux, il est vrai, où le monosyllabe se trouve en fin de vers. Il arrive alors assez facilement que le vers suivant débute par un terme ou un groupe de termes auquel ce déplacement de son articulation normale semble donner une plus grande expressivité :

> Nec percussa iuuant fluctu tam litora, nec quae
> *saxosas* inter decurrunt flumina uallis
> (Virg., *Bucol.*, V, 83-84.)
>
> Non iniussa cano. Si quis tamen haec quoque, si quis
> *captus amore* leget, te nostrae, Vare, myricae
> (Id., *Ibid.*, VI, 9-10.)
>
> Cantat et adponit : « Meus est amor huic similis ; nam
> *transuolat* in medio posita et fugientia captat
> (Hor., *Sat.*, I, 2, 107-108.)
>
> Scurror ego ipse mihi, populo tu ; rectius hoc et
> *splendidius* multo est
> (Id., *Ep.*, I, 17, 19-20.)

Or, il est possible de trouver des cas où nous avons le même type de mise en relief après la conjonction de coordination du troisième temps fort :

> Aeneas ait et / *fastigia* suspicit urbis
> (Virg., *Aen.*, I, 438.)
>
> Si genus humanum et / *mortalia* temnitis arma
> (Id., *Ibid.*, I, 542.)
>
> Si me fata mea et / *scelus exitiale Lacaenae*
> (Id., *Ibid.*, VI, 511.)
>
> Sed iam age carpe uiam et / *susceptum* perfice munus
> (Id., *Ibid.*, VI, 629.)

1. J. Perret, *Mots et fins de mots trochaïques dans l'hexamètre latin*, *Rev. des ét. lat.*, XXXII, 1954, p. 190.

Le relief est sans doute encore plus sensible lorsque le mot qui suit la coordination est de forme spondaïque ou anapestique et se trouve ainsi entre les intermots penthémimère et hephthémimère, à une place dont je me suis efforcé de montrer par ailleurs[1] qu'elle est particulièrement propre à capter l'attention du lecteur ou de l'auditeur :

Nunc etiam scatit, et / *trepido* terrore repleta est
(Lucr., V, 40.)
Praebebat multa et / *molli* lanugine abundans
(Id., V, 817.)
Respexit tamen et / *longo* post tempore uenit
(Virg., *Bucol.*, I, 29.)
seruitio premet ac / *uictis* dominabitur Argis
(Id., *Aen.*, I, 285.)
ille impiger hausit
spumantem pateram, et / *pleno* se proluit auro
(Id., *Ibid.*, I, 738-739.)
Nil illi larua aut / *tragicis* opus esse coturnis
(Hor., *Sat.*, I, 5, 64.)
Falsus honor uiuat et / *mendax* infamia terret
(Id., *Ep.*, I, 16, 39.)
Quid Cremerae legio et / *Cannis* consumpta iuuentus
(Juv., II, 155.)

Dans tous ces vers, le mot qui suit le monosyllabe a une valeur descriptive (*trepido*, *molli*, *pleno*), souligne une idée importante (*uictis*, *tragicis*), met en valeur un sentiment (*mendax*), a une résonance tragique (*Cannis*) ; on notera d'autre part que l'effet est rigoureusement le même, que les vers comportent ou non l'élision. Cet effet peut d'ailleurs se produire avec d'autres catégories de monosyllabes, par exemple les démonstratifs :

Aeoliam uenit. Hic / *uasto* rex Aeolus antro
(Virg., *Aen.*, I, 52.)
Hic Dolopum manus, hic / *saeuos* tendebat Achilles
(Id., *Ibid.*, II, 29.)

Une telle explication ne saurait cependant convenir à tous les cas : elle paraîtra insuffisante pour certains vers, forcée pour

1. *La détermination de la césure dans l'hexamètre latin*, p. 161.

d'autres. Aussi convient-il de la compléter. Dans un grand nombre des vers où la conjonction de coordination est ainsi placée, il y a une sorte d'élargissement de la phrase qui se manifeste par un rejet sur le vers suivant :

> It uer et Venus, et / Veneris praenuntius ante
> pennatus graditur...
> (Lucr., V, 737-738.)
> Et maioribus et / solidis magis ossibus intus
> fundatum...
> (Id., V, 927-928.)
> Cantando tu illum? aut / umquam tibi fistula cera
> iuncta fuit?
> (Virg., *Bucol.*, III, 25-26.)
> Melle soporatam et / medicatis frugibus offam
> obicit
> (Id., *Aen.*, VI, 420-421.)

On comprend qu'il en résulte une amplification de la phrase et du rythme, qui vient non seulement du rejet en lui-même, ce qui peut être réalisé tout aussi bien par l'enjambement d'un colon rythmique commençant avec le deuxième hémistiche, mais de l'effacement presque total de la césure que produit la position du monosyllabe. Aussi, cet élargissement se manifeste-t-il même sans enjambement : très souvent, c'est toute la partie du vers suivant la conjonction qui acquiert ainsi une intensité exceptionnelle, une vibration singulière :

> E mare primum homines, e terra posset oriri
> squamigerum genus et / *uolucres erumpere caelo*
> (Lucr., I, 161-162.)
> atque ipsos potuit submergere ponto
> unius ob noxam et / *furias Aiacis Oilei*
> (Virg., *Aen.*, I, 40-41.)
> Quam uellent aethere in alto
> nunc et pauperiem et / *duros perferre labores*
> (Id., *Ibid.*, VI, 436-437.)
> Interea uidet Aeneas in ualle reducta
> seclusum nemus et / *uirgulta sonantia siluae*[1]
> (Id., *Ibid.*, VI, 703-704.)

1. L'expressivité de ce vers est d'ailleurs aussi marquée par le partage des brèves du

Id uero horrendum ac / *uisu mirabile ferri*
(Id., *Ibid.*, VII, 78.)

Aussi ce type de vers est-il propre à l'expression d'un ton solennel et dramatique ; ainsi au début de la supplique que Vénus adresse à son fils Cupidon pour le convaincre d'enflammer Didon par l'amour :

Ad te confugio et / supplex tua nomina posco
(Virg., *Aen.*, I, 666.)

Il en est de même dans la prière par laquelle Ilionée sollicite pour lui et ses compagnons l'hospitalité de la reine de Carthage :

Si genus humanum et / mortalia temnitis arma
(Virg., *Aen.*, I, 542.)

ainsi que dans celle que Virgile adresse aux Dieux indigètes pour leur demander d'apporter leur appui à Octave :

Di patrii, Indigetes et Romule Vestaque mater
quae Tuscum Tiberim et / Romana Palatia seruas
(Id., *Georg.*, I, 498-499.)

Cette valeur de l'antéposition du monosyllabe est particulièrement saisissable dans quelques passages célèbres. Par exemple, dans le récit pathétique des funérailles de Misène et de la construction du bûcher funèbre (*Aen.* VI, 212 sq.), il y a quatre monosyllabes ainsi placés dans les vers 216 à 230 (216, 223, 227, 230). Mais il faut surtout retenir au premier chant le célèbre récit de la tempête et des événements qui l'ont précédée : nous y lisons toute une série de vers remarquables d'expressivité ; divers types de monosyllabes s'y trouvent devant la césure ; toutes les conséquences de cette position s'y rencontrent souvent à la fois : mise en relief du mot inséré entre la penthéminère et l'hephthémimère, du monosyllabe lui-même, création d'un rythme expressif :

I, 52 Aeoliam uenit. Hic / uasto rex Aeolus antro
53 luctantis uentos tempestatesque sonoras
54 imperio premit ac / uinclis et carcere frenat

dactyle 4e ; sur ce partage et sa valeur expressive, cf. J. Perret, *Mots et fins de mots trochaïques...*, p. 192-193.

90 Intonuere poli et / crebris micat ignibus aether
96 Contigit oppetere ! O / Danaum fortissime gentis
97 Tydide !...
99 ubi ingens
100 Sarpedon, ubi tot / Simois correpta sub undis
144 Cymothoe simul et / Triton adnixus acuto
145 Detrudunt nauis scopulo.

Deux exemples sont particulièrement instructifs ; dans le premier (*Aen.* I, 82-83) :

ac / uenti, uelut agmine facto
qua data porta ruunt et terras turbine perflant

Virgile évoque la ruée des vents sur la mer ; à la position particulière du monosyllabe du vers 82 s'ajoute, au vers 83, la coupe au trochée 2e qui donne au mot *ruunt* une grande force.

Exemple encore plus significatif aux vers 116-117 :

excutitur pronusque magister
uoluitur in caput ; ast / illam ter fluctus ibidem
torquet agens circum et / rapidus uorat aequore uertex

Le procédé est ici utilisé dans deux vers consécutifs, une fois avec élision, une fois sans élision ; dans les deux cas, le mot situé entre la penthémimère et l'hephthémimère est mis en valeur ; l'ensemble des deux vers forme un groupe rythmique d'une grande intensité, à laquelle contribuent encore le choix des mots et l'utilisation de l'allitération, notamment cette allitération en *u* que, semble-t-il, Virgile a particulièrement recherchée[1].

Il est donc, à mon sens, incontestable que le nombre relativement important de monosyllabes, et tout spécialement de conjonctions de coordination, que l'on observe chez Virgile devant le milieu du troisième pied, est le résultat d'une recherche délibérée de l'auteur ; il est par conséquent exclu qu'il ait pu vouloir annuler par l'élision les effets de cette disposition. Par ce procédé, il obtient un rythme ample et dramatique qui convient particulièrement bien à l'épopée. C'est d'ailleurs chez les continuateurs du style épique de Virgile : Valerius Flaccus, Silius Italicus,

1. J. Marouzeau, *Un cas curieux d'allitération chez Virgile, Rev. des ét. lat.*, XXXVII, 1959, p. 114-117.

Stace (*Thébaïde*), qu'on le retrouve par la suite[1]. Chez les autres, au contraire, les élégiaques surtout, mais aussi chez Lucain, une telle construction est exceptionnelle, accidentelle. Ces poètes ne comprennent plus quel parti il est possible d'en tirer ; ils s'en tiennent à la lettre la plus stricte des règles, qu'ils appliquent de la façon la plus artificielle et la plus froide.

Il est intéressant de se demander quelle peut être l'origine de ce type de vers. Une réponse à cette question nous sera, je pense, apportée par l'examen de vers ayant un monosyllabe au deuxième temps fort. Le fait se produit fréquemment, beaucoup plus fréquemment que dans le cas précédent (dans 15 à 25 vers sur 100, soit deux fois plus environ) ; le plus souvent, le monosyllabe est suivi d'un mot spondaïque ou anapestique occupant l'intervalle entre le milieu du deuxième et du troisième pied :

transferet, et *longam* multa ui muniet Albam
(Virg., *Aen.*, I, 271.)

per terram, et *uersa* puluis inscribitur hasta
(Id., *Ibid.*, I, 478.)

haereat aut *latum* subeant uenabula pectus
(Lucain, I, 211.)

cogeris aut *pictis* tamquam gaudere tabellis
(Hor., *Sat.*, I, 1, 72.)

Tunc ego uel *caros* potui uiolare parentes
(Ov., *Am.*, I, 7, 5.)

Quid fles et *madidos* lacrimis corrumpis ocellos
(Id., *Ibid.*, III, 6, 57.)

Ils correspondent à une tendance très générale de l'hexamètre qui consiste à détacher en tête de vers un mot, de forme généralement dactylique, en rejet ou non ; c'est aussi une forme particulière d'une disposition qui a bien été mise en valeur par R. Lucot[2], qui a noté le caractère expressif de vers où un molosse, parfois un choriambe, occupe l'intervalle entre un dactyle initial et la penthémimère ; c'est, dit-il, une création proprement latine ; il y en a

1. Cf. O. Braun, *De monosyllabis ante caesuras hexametri latini collocatis*, Diss. Marburg, 1907, p. 52 sq.

2. R. Lucot, *Un type d'hexamètre latin d'Ennius à Virgile*, *Pallas*, III, 1955, p. 29 sq.

4 seulement chez Ennius (1/154) ; 12 dans les *Aratea* de Cicéron (1/40) ; 73 chez Lucrèce (1/101) ; 9 dans les *Bucoliques* (1/91) ; 23 dans les *Géorgiques* (1/95) ; 77 dans l'*Énéide* (1/128). Or, le groupe monos. + mot spondaïque ou anapestique n'équivaut-il pas, dans la majorité des cas, à cette disposition, notamment lorsque le monosyllabe est une préposition ou un terme articulatoire et possède alors vraisemblablement un caractère proclitique? Il y a dans ce type de vers un caractère bien particulier, constitué par l'opposition entre un premier pied, généralement dactylique, et le reste du vers pourvu d'une forte unité ; ils conviennent bien à l'expression d'un ton solennel :

Pythia quae tripode a Phoebi lauroque profatur
(Lucr., I, 739.)

Ast ego, quae diuom incedo regina Iouisque
(Virg., *Aen.*, I, 47.)

Sic Venus ; et Veneris contra sic filius orsus
(Id., *Ibid.*, I, 325.)

Perge modo et, qua te ducit uia, dirige gressum
(Id., *Ibid.*, I, 401.)

Romani maxime rector
nominis, et ius est ueras expromere uoces
(Lucain, I, 359-360.)

Horace en fait une utilisation parodique :

Nam simul ac uenas inflauit taetra libido
(Hor., *Sat.*, I, 2, 33.)

Iam nox inducere terris
umbras et caelo diffundere signa parabat
(Id., *Ibid.*, I, 5, 9-10.)

Scalpere terram
unguibus et pullam diuellere mordicus agnam
(Id., *Ibid.*, I, 8, 26-27.)

Ce type de construction est particulièrement fréquent avec une conjonction de coordination suivie d'un terme expressif devant la césure penthémimère ; de tels vers ont souvent aussi un ton pathétique et dramatique ; ils sont nombreux, par exemple, dans la prière qu'Ovide prête au fleuve Anio à l'adresse d'Ilia (*Am.* III,

6, 53-66)[1]. Or, il se trouve qu'il en est de même dans le récit de la tempête, *Aen.* I, où je relève :

85 Vna Eurusque Notusque ruont creberque procellis
86 Africus et uastos uoluont ad litora fluctus
93 Ingemit et duplices tendens ad sidera palmas
113 Vnam, quae Lycios fidumque uehebat Orontem
134 miscere et tantas audetis tollere moles?
135 Quos ego... ! Sed motos praestat componere fluctus
140 Illa se iactet in aula
141 Aeolus et clauso uentorum carcere regnet.
142 Sic ait et dicto citius tumida aequora placat

Il y a toutefois une différence essentielle entre ces constructions des pieds III et II ; c'est que la dernière se rencontre plus ou moins chez tous les poètes ; elle est caractéristique de l'hexamètre latin en général. La première, au contraire, est propre surtout au style épique et plus précisément à Virgile. Je pense donc qu'elle est issue de l'autre et que son développement est lié, chez Virgile, à celui de la césure hephthémimère ; la césure reculant d'un pied, c'est toute l'articulation du vers qui recule de la même façon. Le phénomène est donc en rapport avec la recherche d'un rythme plus ample et plus varié. Il s'agit de dégager ce dernier d'un rapport trop étroit entre le vers et la phrase et de lui donner l'ampleur de la période, non d'une période lourde et gauche comme on en rencontre maints exemples chez Lucrèce, mais souple et harmonieuse, traduisant aussi pleinement que possible toutes les nuances du texte.

J. HELLEGOUARC'H.

1. Très précisément dans quatre des six hexamètres que comporte ce passage : 53, 57, 59, 63.